

Ultraspec Finishing Inc.

WD 8.01-1

Right of access statement

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Le fournisseur devra permettre à Ultraspec Inc., à ses clients, ainsi qu'aux organismes réglementaires de déterminer et de vérifier la qualité du travail effectué, des documents et du matériel, peu importe l'endroit, incluant les installations des fournisseurs, à tous les niveaux de la chaîne de production.

Toute l'information documentée devra être conservée conformément aux requis OEM ou pour une durée de 10 ans.

Le fournisseur devra aviser Ultraspec de toute non-conformité et obtenir son approbation pour en disposer.

Le fournisseur devra aviser Ultraspec de tout changements dans les produits, changements de fournisseurs, changements de locaux de production et/ou dans les Spécifications du procédé et obtenir, si nécessaire, son approbation.

Le fournisseur devra faire suivre à tous les sous-traitants les exigences reliées à sa commande.

Le fournisseur veille à ce que les personnes connaissent leur contribution à la conformité des produits ou des services, la contribution à la sécurité des produits et l'importance du comportement éthique.

Le fournisseur doit avoir un programme pour empêcher l'utilisation de pièces contrefaites.

Le fournisseur doit fournir le COC selon WD 8.01 par. 4.4

TERMS AND CONDITIONS:

The supplier shall allow Ultraspec Inc., its customers, and regulatory authorities to determine and verify the quality of work, the documented information and material at any place, including the plant of any supplier at any level of the supply chain. All quality related documents shall be retained in accordance with OEM requirements or a minimum of 10 years.

The supplier shall notify Ultraspec Inc., in a timely manner, of any non-conforming product

The supplier shall notify Ultraspec Inc. of changes in product, facilities location and/or process, changes of suppliers and, where required, obtain its approval.

The supplier shall ensure that persons are aware of their contribution to product or service conformity, contribution to product safety and the importance of ethical behavior.

The supplier shall have a program to prevent the use of counterfeit parts.

The supplier should supply COC as per WD 8.01 par. 4.4

ACCEPTATION DE LA COMMANDE

Veuillez signer et retourner par fax au (514) 337-1782

Ultraspec Finishing Inc.

WD 8.01-1

Right of access statement

Si l'acceptation n'est pas reçue dans les 5 jours ouvrables, cette commande sera considérée acceptée par le fournisseur.

ORDER ACKNOWLEDGEMENT

Please sign and return by fax at (514) 337-1782

After 5 working days without reply, this order will be deemed accepted by both parties.

Signature:

Date:

2600 De Miniac, Saint-Laurent, H4S 1L7, QC, Canada Tel.: 514-337-1782 Fax: 514-337-1784